

Envoyé en préfecture le 10/05/2024

Reçu en préfecture le 10/05/2024

Publié le

ID: 001-210101739-20240507-2024\_062\_DEL-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet:

CONVENTION DE PARTENARIAT SPORTIF AVEC M. ARTHUR VAN DE LOOIJ ET

SES REPRÉSENTANTS LÉGAUX (7.5)

L'an deux mille vingt-quatre, le 06 mai à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice DUNAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :

33

Nombre de conseillers présents :

26 33

Nombre de conseillers votants : Date de convocation du Conseil :

26 avril 2024

Date d'affichage de la convocation :

26 avril 2024

**Présents:** Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, GIET, GARNIER-SIMON et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, PELLETIER, MOLINAS, VAN VAEREMBERG, LEVITRE, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

## Pouvoirs:

Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à Mme ZELLER, Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme COURT,

M. MAZET donne pouvoir à M. VENARRE,

M. DUVILLARD donne pouvoir à M. DESAY,

M. DANGUY donne pouvoir à M. PELLÉ,

M. SIGAUD donne pouvoir à M. CRUYPENNINCK,

Mme CHARRE donne pouvoir à M. JUILLARD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

VU la note de synthèse,

**CONSIDÉRANT** la demande de partenariat sportif présentée par M. Arthur VAN DE LOOIJ, jeune Gexois de 17 ans, licencié au Ski club de Gex depuis ses 6 ans et membre du Comité régional du massif jurassien (CRMJ) figurant sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau dans la discipline « Ski alpin »,

**CONSIDÉRANT** que M. VAN DE LOOIJ a rejoint un groupe FIS élite (Fédération internationale de ski), lui donnant accès aux compétitions internationales de haut niveau,

**CONSIDÉRANT** l'intérêt, pour la Ville de Gex, de mettre en place un contrat de partenariat avec M. VAN DE LOOIJ pour l'utilisation d'une surface sur certains de ses équipements et sa participation à des manifestations communales et/ou opérations de relations publiques,

**SUR PROPOSITION** des membres de la commission « Associations et Sports » réunie le 7 mars 2024,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > APPROUVE la convention de partenariat sportif ci-annexée à passer avec M. Arthur VAN DE LOOIJ ou ses représentants légaux,
- > AUTORISE Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer cette convention et tous documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 10/05/2024

Reçu en préfecture le 10/05/2024

Publié le

Berger Levrault

ID: 001-210101739-20240507-2024\_062\_DEL-DE

La secrétaire de séance,

**Dominique COURT** 

Pour copie conforme, Fait à Gex, le 07 mai 2024.

Le maire,

Patrice DUNAND

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 10 mai 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 10 mai 2024.